



N°76

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

MARS :: AVRIL :: MAI 2025

saint-ismier.fr

P7

Nouveau site Internet
de la commune

P10

Challenge mobilité
de Saint-Ismier

P22

Fêtons la nature
tous ensemble

Dossier : budget 2025 P12-P13



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(le mardi jusqu'à 18h30 sur RDV).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél. : 04 76 52 52 33

> Lundi de 14h à 17h.

> Mercredi et vendredi de 9h à 12h sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30, sauf mardi matin, mercredi et jeudi après-midi sur RDV.

au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE « CRÈCH'NDO »

Ouverture de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél. : 04 76 52 92 76

Mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).

> Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10h à 12h en période de petites vacances.

> Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

> Samedi de 10h à 12h30. > Fermeture exceptionnelle les 30 et 31 mai.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (SAUR): 04 57 38 50 09

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h

de la société Véolia: 04 76 61 39 34

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIATEUR :

Les permanences du conciliateur se tiennent 2 mercredis par mois de 9h à 12h, sur RDV au 04 76 52 52 25 ou michele.quille@conciliateurdejustice.fr

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.

Ouverture 7j/7j de 8h30 à 17h45 (sauf jours fériés).

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en dessous de la nationale).

> Recyclables « Je trie » le mardi.

Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.

+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».



BRÈVES

Dates des vacances scolaires

Vacances de printemps : Fin des cours le samedi 19 avril et reprise des cours le lundi 5 mai 2025.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Ouverture des accueils de loisirs – Vacances de printemps

Le centre de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeunes pour les 11-17 ans seront ouverts du mardi 22 avril au vendredi 2 mai 2025.

Les programmes d'activités et les dates d'inscriptions en ligne seront disponibles début avril sur le site internet de la mairie, rubrique « Mon quotidien – Famille – Centre de loisirs ». **Renseignements auprès du service EJS : loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr et par téléphone au 04 76 52 93 69.**

Inscriptions scolaires rentrée 2025

Vous avez un enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022 ou vous emménagez sur la commune et souhaitez scolariser votre enfant à la rentrée de septembre 2025.

Vous pouvez dès à présent effectuer l'inscription auprès du service scolaire. La fiche d'inscription est disponible sur le site Internet de la mairie rubrique « Mon quotient – Famille – Scolaire – Écoles ».

Renseignements auprès du service scolaire : s.scolaire@saint-ismier.fr et par téléphone au 04 76 52 93 69.

État civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **Madame Marjorie ROCHE et Monsieur Jérémy JULIEN** mariés le 28 décembre 2024

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Tom HENICHARD** né le 13 décembre 2024
- **Néa SANSON** née le 07 janvier 2025
- **Éden LACOSTE DEVAUCHELLE** né le 18 janvier 2025
- **Mahé HINGANT** né le 24 janvier 2025

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Monsieur François DOUCHIN** décédé le 07 juillet 2024 à 91 ans
- **Madame Aline LAFOREST** décédée le 27 juillet 2024 à 85 ans
- **Madame Evelyne GRELAUD** décédée le 18 octobre 2024 à 68 ans
- **Monsieur Bernard CONQ** décédé le 23 octobre 2024 à 69 ans
- **Madame Christiane ROCHET** décédée le 09 novembre 2024 à 89 ans
- **Monsieur Didier RUBIEN** décédé le 21 novembre 2024 à 77 ans
- **Madame Jocelyne CHANTEGREL** décédée le 14 décembre 2024 à 74 ans
- **Monsieur SIMOND Jean** décédé le 18 décembre 2024 à 81 ans
- **Monsieur Gilles QUOST** décédé le 09 janvier 2025 à 75 ans
- **Madame Denise BUGNONE** décédée le 21 janvier 2025 à 99 ans
- **Madame Dominique MURY** décédée le 26 janvier 2025 à 65 ans
- **Monsieur Pierre DE CANDIA** décédé le 11 février 2025 à 80 ans
- **Monsieur Giovanni ACCA** décédé le 17 février 2025 à 91 ans



Décédé le 11 février dernier à l'âge de 80 ans, Pierre DE CANDIA était bien connu des Ismériens car il a été pendant très longtemps commerçant à Saint-Ismier. Il était photographe et avait son magasin au 9 place du Grésivaudan désormais Optique Rivière. Il a occupé également le poste d'adjoint au Maire de François-Régis Bériot à la mairie de Saint-Ismier.

Il a toujours œuvré au nom de l'intérêt général et a poursuivi son engagement citoyen ensuite dans le Sud de la France. Ses connaissances et son expertise lui permettaient d'être un membre important de diverses associations de lutte contre la corruption. Il était extrêmement apprécié de la commune où il vivait, pour son engagement citoyen, son intégrité et sa gentillesse.

La municipalité adresse à sa famille ses sincères condoléances.



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Exigence, rigueur et solidarités



« Le ministère des finances est aujourd'hui en pleine réflexion pour trouver les moyens de faire participer les collectivités territoriales à l'effort d'économie budgétaire en 2026, estimant qu'elles auront été épargnées en 2025... Or, Saint-Ismier, comme d'autres communes, n'aura nullement été épargné puisque dans le cadre du « Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales » (Dilico), introduit dans la loi de finance 2025, nous allons être

ponctionnés de 120.000 euros supplémentaires de contribution aux déficits des comptes publics sur notre exercice comptable 2025, somme à laquelle vient encore de s'ajouter une ponction de 60.000 euros sur la compensation de perte de taxe professionnelle, alors que notre budget a été voté au conseil municipal du 21 mars.

Nous aurions donc vraiment besoin de plus de concertation et de transparence de la part de l'État, car au-delà du manque de visibilité et de prévisibilité dans la préparation

des budget locaux, la plupart des décisions prises d'en haut, sans vision claire de la réalité vécue par les communes,

fragilise leur équilibre budgétaire., le nôtre en particulier, comme celui de toutes les collectivités territoriales.

Néanmoins, dans ce contexte d'incertitude, doublée d'inquiétude qui habite aujourd'hui l'Europe et la France, malgré les difficultés que nous rencontrons pour équilibrer les comptes de l'exercice budgétaire 2025, nous avons abandonné l'idée d'une augmentation de la fiscalité communale que j'avais annoncée à l'Espace Agora, lors de la cérémonie des vœux.

nous avons abandonné l'idée d'une augmentation de la fiscalité communale que j'avais annoncée à l'Espace Agora, lors de la cérémonie des vœux.

Nous avons en effet considéré que lorsque les vérités et les postures d'un jour ne sont plus celles du lendemain, notre commune doit rester un repère et un havre de solidarité, car nos concitoyens ont, eux aussi, leur lot de difficultés.

Nous avons donc retravaillé le projet de budget 2025 avec encore plus d'exigence et de rigueur pour faire en sorte que les impôts communaux n'augmentent pas à Saint-Ismier en 2025, sans pour autant abandonner notre capacité à adapter la commune au dérèglement climatique, ni notre volonté d'accompagner les transitions, ni de sacrifier les solidarités. »



SOMMAIRE

P04 - P05 • INSTANTS VOLÉS
P06 - P07 • ACTUALITÉS
P08 • ASSOCIATIONS
P09 • PETITE ENFANCE

P10 - P11 • ÉDUCATION
P12 - P13 • DOSSIER
P14 • VIE PUBLIQUE
P15 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P16 - P17 - P18 • SOCIAL
P19 • PORTRAIT
P20 - P21 • MÉDIATHÈQUE
P22 - P23 • ANIMATIONS
P24 • AGENDA



■ À LA DÉCOUVERTE DE LA MAIRIE ET SES SERVICES

Monsieur le Maire et madame Agnès TIMONER adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ont eu le plaisir de recevoir à la mairie en décembre les membres du conseil des délégués de l'école Clos Marchand. Les délégués de classe ont pu avoir un temps d'échange enrichissant avec monsieur le Maire et rencontrer les différents services de la mairie afin de bien comprendre le fonctionnement de la commune et les interactions entre l'école et la mairie.



■ MÉDAILLE DE LA VILLE

Monsieur le Maire, Henri BAILE, a remis la médaille de la ville à madame Simone JAY.

Simone JAY arrive en 1954, à 21 ans, à Saint-Ismier, en tant qu'enseignante à l'école ménagère de Randon (actuel lycée horticole). Elle y rencontre son futur mari Pierre JAY. De leur union naîtront 3 enfants. Elle est maintenant grand-mère de 6 petits-enfants et a 10 arrière-petits-enfants.

Madame JAY fût aussi active au village qu'à l'école et à la maison. Très tôt, elle s'est investie dans la vie sociale de la commune, en tant que sapeur-pompier volontaire. Soucieuse des autres, serviable et dévouée, elle a toujours été appréciée pour sa gentillesse.

En 1965, elle rejoint l'équipe qui s'occupait des personnes âgées de la commune, devenue plus tard le CCAS et dont le "Club des Sans-Soucis" faisait partie. Elle n'a jamais quitté cette association, 60 ans de bénévolat !

Pour son dynamisme, son dévouement aux autres, elle est aujourd'hui distinguée et très justement récompensée !



■ APRÈS-MIDI TRÈS FESTIF À L'ESPACE AGORA

Organisé par le CCAS, cet après-midi était adressé aux séniors qui ont partagé fin janvier un moment convivial et chaleureux autour d'une galette des rois dans une ambiance musicale qui invitait à la danse. Ce dont nos aînés ont profité sans modération.



LA MEILLEURE ÉNERGIE EST CELLE QU'ON ÉCONOMISE

La commune de Saint-Ismier, en partenariat avec l'Ageden38, a organisé en février une campagne thermographique. Plus de vingt particuliers ont participé à l'opération en capturant des clichés de leurs logements à l'aide de caméras infrarouges afin d'identifier les déperditions de chaleur. Les premiers retours d'expérience ont permis de formuler des propositions concrètes d'amélioration. Les habitants intéressés peuvent bénéficier d'une étude approfondie de rénovation, réalisée avec l'accompagnement de l'Ageden38 et des services de Rénov'Énergie de la communauté de communes Le Grésivaudan.



MOMENT MAGIQUE : LE CARNAVAL DE LA VILLE

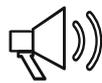
C'est sous un temps printanier que les enfants et adultes venus déguisés dans le parc de la mairie ont pu profiter d'un spectacle, de musiques jouées par un orchestre avant de découvrir Monsieur Carnaval, réalisé par les enfants du centre de loisirs, partir en fumée comme cela se fait traditionnellement.



LES ACTIVITÉS DU LOCAL JEUNES

Dans le cadre d'une semaine de découverte des sports de combat et d'opposition, les jeunes du Local jeunes ont pu profiter d'initiations au karaté, au kick-boxing, à la Capoeira, escrime et à la boxe anglaise. La seconde semaine fut consacrée aux activités neige : airboard, luge-park et snowtubing.





LE DOUBLE DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES »

Il s'agit d'un dispositif de participation citoyenne dont la commune de Saint-Ismier a choisi de se doter en 2016 et qui connaît un franc succès. Elle l'a nommé "Voisins Vigilants et Solidaires" car il se décline en deux volets : la sécurité et la solidarité.

Le volet « Voisins Vigilants »

Ce volet recouvre un dispositif simple, visant à lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier.

Un partenariat associe les élus et la population d'une commune à la protection de leur environnement, en coopération avec la gendarmerie qui l'encadre strictement.

Selon un protocole signé avec la Préfecture et la Gendarmerie, il permet de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens.

En pratique, les « Voisins Vigilants » sont volontaires « référents » auprès de la Mairie. Ils sont chargés de « prévenir la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. » Ils relaient les conseils et messages de prévention de la Gendarmerie auprès des autres habitants de leur secteur sans pour autant s'arroger le droit de procéder par eux-mêmes.



Le volet « Voisins Solidaires »

À Saint-Ismier, au concept de « Voisins Vigilants » a été associé celui de « Voisins Solidaires ». Ce second volet vise à développer la bienveillance et l'entraide entre habitants est géré par le CCAS.

Il développe le lien social qui tend à faire défaut, dans nos sociétés contemporaines, particulièrement en direction de nos aînés.

Il œuvre dans l'intérêt des personnes et développe l'entraide de proximité dans le cadre de services de bon voisinage : soutien à un malade, aide ponctuelle au transport, attention portée aux plus âgés, en fonction des disponibilités et de la volonté de chacun.

En pratique, les membres des « Voisins Solidaires » pour ce volet sont également des citoyens volontaires « référents » auprès de la Mairie qui les accompagne dans leur démarche. ■

i Pour tout renseignement sur "Voisins Vigilants" : pm@saint-ismier.fr ou 06 27 15 52 70

Pour tout renseignement sur le volet "Voisins solidaires" contactez le CCAS au 04 76 52 52 25

LE DÉBROUSSAILLEMENT : VOTRE RESPONSABILITÉ EST ENGAGÉE

Le développement d'un feu de forêt peut se solder par de véritables catastrophes, tant écologiques que financières et humaines.

Les habitations situées à proximité d'une forêt sont exposées aux incendies ou peuvent les provoquer. Le débroussaillage aux abords des maisons constitue donc la première protection contre les ravages du feu car il a pour objectif de créer une discontinuité horizontale et verticale qui va réduire la combustion des végétaux. Le débroussaillage est une obligation légale et doit être effectué avant le 1^{er} juin de chaque année. De plus, la préfecture de l'Isère a rendu obligatoire la coupe des broussailles, des arbustes ainsi que l'élagage des arbres pour les habitations incluses dans les bois. Ceci s'applique à tout type et toute nature d'installation (habitation, garage, atelier, piscine...) et doit être effectué sur une distance de 50 mètres mesurée à partir des murs de la construction (et non du centre) et en suivant la pente naturelle du terrain (et non pas en planimétrie). Le respect de cet écartement est impératif quand bien même



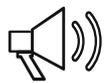
une partie de la surface à débroussailler se situe sur une propriété voisine.

Pour vous renseigner, la mairie met à votre disposition ses services techniques, ses policiers municipaux et ses élus.

Un courrier est adressé régulièrement aux personnes concernées par cette obligation légale de débroussaillage. Nous vous invitons à bien

prendre la mesure de votre responsabilité et à lire attentivement les sanctions prévues par la loi si la disposition s'applique à votre cas.

Nous comptons sur votre vigilance, il serait vraiment dommage de voir partir en fumée notre magnifique cadre de vie. ■



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

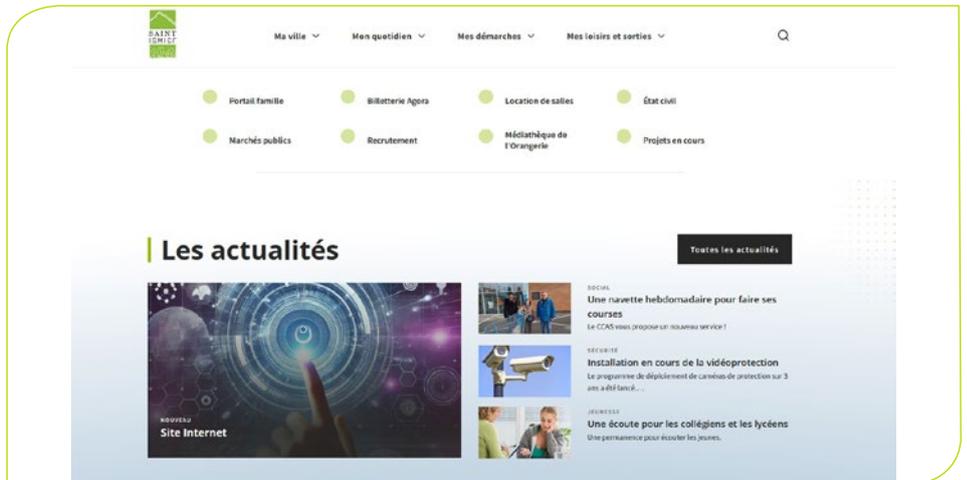
Une navigation simplifiée et moderne, un site plus rapide et plus accessible !

L'ancien site Internet de la commune n'avait subi aucune modification majeure depuis plus de 10 ans, ce qui le mettait en décalage avec les usages et les besoins actuels des internautes. Il ne répondait plus aux nouvelles exigences en matière de communication d'image et surtout d'accessibilité.

Il a donc dû subir une mue. Le nouveau site a été conçu, en partenariat avec la Communauté de communes Le Grésivaudan pour mieux répondre à vos besoins et vous offrir une expérience en ligne optimisée.

Aujourd'hui vous pouvez y trouver toutes les informations essentielles concernant la ville :

- Actualités locales
- Services municipaux
- Événements
- Démarches administratives en ligne
- Contacts utiles, et bien plus encore



i *Nous vous souhaitons une bonne navigation sur : www.saint-ismier.fr*

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS

Pour trier et valoriser vos déchets alimentaires, le Grésivaudan vous offre un composteur.

Lancez-vous dans le compostage et inscrivez-vous à une permanence pour obtenir un composteur gratuit. Composter vous permet de réduire vos ordures ménagères et de produire du compost, un engrais naturel que vous pourrez réutiliser au jardin.

Vous n'avez pas de jardin et vous voulez composter ?

Pas de problème, Le Grésivaudan vous accompagne pour la mise en place de sites de compostage collectif sur des lieux publics ou privés.

Vous souhaitez être initié au compostage ou au « jardinage malin » ?

Inscrivez-vous aux ateliers compostage, aux ateliers jardinage ou appelez la direction des déchets au 04 76 08 03 03.

Si vous souhaitez vous informer sur d'autres initiatives du Grésivaudan, retrouvez toutes les activités proposées dans le cadre de « Tous au compost ! » du 31 mars au 13 avril.

Les maîtres composteurs restent à votre dis-



position pour vous accompagner dans cette démarche.

Bon compostage ! ■

i *Toutes les informations sur : www.le-gresivaudan.fr*

VOUS ÊTES CHAUFFÉS À L'ÉLECTRICITÉ ?

Dans le cadre du partenariat avec de Voltalis avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan, faites-vous équiper gratuitement d'un thermostat connecté et réalisez des économies. Vous disposerez ainsi d'une appli-

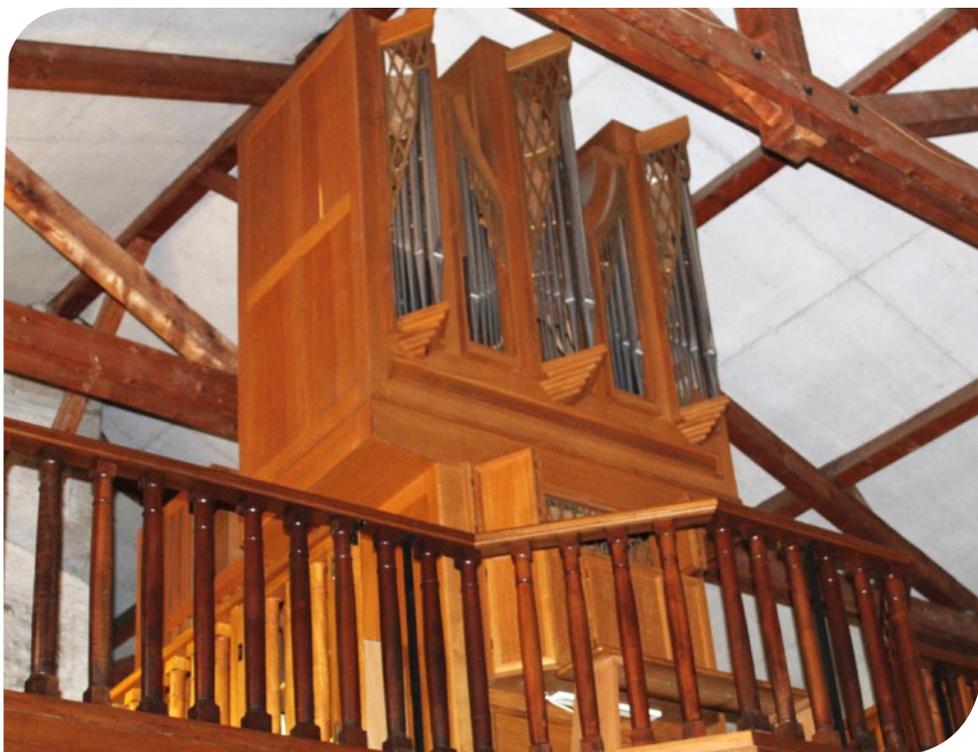
cation mobile pour suivre votre consommation et piloter votre chauffage à distance. Vous réaliserez rapidement des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2.

i *Renseignements : 09 72 10 17 18 – www.le-gresivaudan@voltalis.com*





L'ORGUE DE L'ÉGLISE VA DE NOUVEAU SONNER HAUT ET CLAIR



L'église de Saint-Ismier, déjà existante au XII^e siècle et devenue propriété de la commune de par la loi de 1905, est remarquable à plus d'un titre. Son porche du XII^e siècle a été notamment classé au titre des monuments historiques en 1908.

L'église a depuis été profondément restaurée au début des années 1970 et a bénéficié d'aménagements et d'une décoration de qualité. Celle-ci comprend depuis 1989 plusieurs vitraux du peintre dauphinois internationalement connu Arcabas, réalisés en collaboration avec deux maîtres verriers, Jean Bessac et Paul Montfollet, ainsi qu'un chemin de croix sculpté par l'artiste Anne Tiessé.

L'église est en outre dotée depuis 1981 d'un orgue moderne d'une grande qualité, devenu propriété de l'Association Paroissiale de Saint Martin du Manival en 2013, et qui a une vocation culturelle réelle puisqu'il a animé de nombreux concerts.

C'est cet orgue qui nous intéresse dans ce numéro du Lien.

Un orgue quadragénaire issu d'une puissante mobilisation

L'orgue a été conçu, fabriqué et installé en 1981 par l'ismérien Michel Giroud, maître facteur d'orgue, grâce au travail des membres de l'Association des Amis de l'Orgue de Saint-Ismier, aux subventions du Ministère de la Culture, du Conseil Départemental de l'Isère, de la municipalité de Saint-Ismier ainsi qu'aux contributions de l'Association pour la Restauration de l'Église de Saint-Ismier et à l'aide des nombreux musiciens qui permirent l'organisation des concerts de soutien au projet.

Si des deniers publics ont pu contribuer à l'achat de cet orgue, c'est qu'il a non seulement une vocation naturellement culturelle quand il ac-

compagne les cérémonies liturgiques, mais également culturelle à travers les concerts qui peuvent être donnés et une vocation pédagogique car des élèves organistes peuvent venir travailler sur l'instrument.

Un orgue aux caractéristiques remarquables

L'orgue se compose d'environ 1 000 tuyaux répartis en 17 jeux et activés par 2 claviers de 56 notes et un pédalier de 30 notes.

L'esthétique sonore, choisie par Michel Giroud, tout en permettant de jouer de nombreuses pièces de musique baroque française et italienne et de musique contemporaine, a des colorations qui se prêtent tout spécialement aux œuvres des musiciens tels que Bach, Buxtehude, Sweelinck, Scheidt, Boehm... Des organistes de stature nationale et internationale ont donné des concerts sur cet orgue.

Citons Denis Bordage, professeur d'orgue au CRR de Grenoble, titulaire à l'église de La Rédemption de Lyon, Pierre Perdigon titulaire à l'église Saint-Louis de Grenoble et à celle de l'Immaculée-Conception de Lyon. et Yves Rassendren musicien, chef de chœur et orchestre, musicologue de l'université de Grenoble et Thibaut Duret du CNSM de Lyon, titulaire à la Cathédrale de Chambéry.

Un orgue à sauver

Malheureusement, ces dernières années, l'état de l'instrument ne permettait plus l'organisation de concerts. Il avait subi les affres du temps et nécessitait une remise en état. L'Association Paroissiale de Saint Martin du Manival a donc œuvré avec cœur et énergie à cette réflexion et bénéficié, dans ce cadre, d'importantes subventions municipale et régionale pleinement justifiées par l'intérêt public local, l'enseignement artistique et l'organisation de manifestations culturelles dont la municipalité ne peut que se réjouir.

Désormais restauré, l'orgue fera de nouveau entendre ses riches couleurs sonores lors du concert d'inauguration organisé le 18 mai 2025 à 18h00 et lors de concerts les 15 juin et 9 novembre. ■



UNE ACTIVITÉ RICHE À CRECH'NDO



Cette année encore, chacun à son propre rythme, les enfants des différentes unités ont connu une belle évolution. Ils profitent pleinement des activités proposées à la crèche. Lors des périodes de fêtes de fin d'année, ils ont eu la chance de participer au spectacle de Noël offert par la Mairie. Un moment apprécié par tous, ponctué par la visite du Père Noël qui a émerveillé les petits.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir un intervenant qui nous a fait découvrir les instruments traditionnels d'Afrique de l'Ouest. Les enfants ont pu danser au rythme des percussions et s'essayer à la pratique du djembé, une expérience enrichissante et ludique.

Les semaines à venir seront riches en activités variées : atelier de yoga pour bébés, visite d'une ferme pédagogique, rencontre avec les pensionnaires de la villa du Rozat et bien d'autres événements les attendent encore.

Dans l'unité des bébés, une professionnelle a été formée à la communication gestuelle associée à la parole. Elle met en pratique ses com-

pétences auprès des enfants et de leurs parents. De petites vidéos pédagogiques sont régulièrement partagées sur le blog photo pour aider les parents à apprendre ces gestes. Toute l'équipe est activement impliquée dans ce projet.

Pour rappel, la commission d'attribution des places a eu lieu en mars. Les parents ayant confirmé la pré-inscription de leurs enfants recevront prochainement une décision de la commission concernant l'admission ou l'inscription sur liste d'attente.

Pour ce qui est du cadre de vie à la crèche, les travaux d'extension de la crèche ont débuté début mars. Afin de garantir la qualité de l'accueil pendant cette période, l'unité des moyens a été transférée dans une aile de l'école de la Poulatière. Cela permet aux enfants de ne pas subir les nuisances liées aux travaux tels le bruit, le manque de lumière naturelle, l'absence d'accès à la cour. Toutes les dispositions ont été prises pour assurer un confort optimal pour les enfants, les parents et les professionnelles. ■

LE RELAIS PETITE ENFANCE LES GRÉSI'MÔMES

Ce service itinérant propose des temps collectifs à destination des enfants accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile. Les activités sont variées.

L'année 2024 a été une année riche de rencontres et de découvertes entre le RPE et les assistantes maternelles accompagnées des enfants, avec les différentes crèches des communes adhérentes ainsi qu'avec les personnes âgées. Après avoir dégusté la galette des rois et accompagné les enfants dans la fabrication des couronnes, l'équipe du RPE a proposé des matinées "peinture, musique, gommettes" mais aussi un atelier "cuisine" avec fabrication de crêpes.

Le RPE a également accueilli une école de cirque, pour quelques séances, ce qui a permis aux enfants de participer aux différents ateliers et, pour certains, de prendre confiance en eux voire de dépasser parfois leurs limites. Parmi les autres événements notables, il ne faut pas oublier la chasse aux œufs en avril. Elle a rencontré comme toujours un formidable succès tout comme la rencontre en juin pour les enfants avec les animaux de fermes itinérantes. Ils ont adoré caresser

des chèvres, des lapins, des poules et même un âne. Sur la deuxième partie de l'année, tous se sont concentrés sur les préparatifs du spectacle de Noël.

L'année 2025 est maintenant bien commencée... Place à de nouveaux projets aussi riches et diversifiés proposés par l'équipe dynamique du RPE et à de beaux souvenirs pour les plus petits ! ■



Contact RPE Grési'mômes :
Géraldine Briole – 06 02 52 65 73 -
rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr



CHALLENGE MOBILITÉ DE SAINT-ISMIER

Changer ses habitudes, se déplacer autrement tel est l'enjeu de « LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ » initiée par la commune de Saint-Ismier, qui invitera élèves, étudiants, familles, travailleurs, retraités à laisser leur véhicule individuel et utiliser les modes doux ou actifs pour se déplacer.

Du 12 au 16 mai lors du « LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ », déplacez-vous à pied, à vélo, en bus ou en covoiturage !

Mais pourquoi se déplacer autrement ?

En premier lieu parce que les mobilités douces participent à la réduction des gaz à effet de serre et permettent une moindre utilisation de nos ressources.

Par ailleurs, on parle de « Mobilités douces » ou modes « actifs » puisqu'ils imposent une activité physique, telle que la marche ou le vélo. Pratiqué au quotidien, le mode actif participe au bien-être des usagers et il est bénéfique pour leur santé.

Se déplacer autrement, une action pour l'environnement et la santé !

Durant cette semaine, les écoliers des 3 écoles élémentaires se déplaceront à pied au stade François-Régis Bériot pour les Olympiades des écoles ou encore à l'Espace Agora pour les répétitions du spectacle de l'école Clos Marchand. Quant à l'école des Vignes, ses élèves viendront à l'école à Vélo le 13 mai dans le cadre du « Défi des écoles à vélo ».

La classe de chaque école dont les élèves seront venus autrement qu'en voiture individuelle ou autosoliste se verra symboliquement récompensée.

« La semaine de la Mobilité » sera également proposée aux associations, ainsi qu'aux agents de la commune.

Pour faciliter votre propre éco-mobilité, voici quelques points d'informations sur les modes de déplacements alternatifs :

 www.reso-m.fr ou l'application « **M RESO** ».

Pour le co-voiturage ou l'autotop organisé, rendez-vous sur les sites internet : M Covoit', Mov'ici ou encore REZO POUCE. ■

LES OLYMPIADES DES ÉCOLES

Après le vif succès de la première édition, « Les Olympiades des écoles » sont à nouveau programmées en 2025. Les 397 élèves des 3 écoles élémentaires se retrouveront le 15 mai au Stade François-Régis Bériot pour une journée sportive animée par les stagiaires BPJEPS du centre de formation de l'ASPTT. ■





LYCÉE : DES FORMATIONS POUR UN AVENIR EN HARMONIE AVEC LA NATURE



sortie nature

Le Lycée Horticole - CFPPA de Saint-Ismier, est un établissement unique offrant des formations diversifiées et adaptées aux métiers de l'horticulture, du paysage, de l'agriculture et de l'environnement. Que vous soyez un jeune étudiant ou un adulte en reconversion professionnelle, l'établissement offre des parcours complets pour préparer aux métiers d'avenir dans ces secteurs en constante évolution. Un large choix de formations aux métiers du paysage est proposé : le CAPA Jardinier Paysagiste, le BP Aménagements Paysagers, le Bac Pro Aménagements Paysagers, le Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune), le BTSA Aménagements Paysagers, le CS Arboriste-Élagueur, le CS Construction Paysagères et la Licence Pro Aménagements Paysagers, Écologie Urbaine et Biodiversité en partenariat avec l'UGA (Université Grenoble Alpes). La filière agricole, elle, se compose de deux formations, le BP REA (Responsable d'Exploitation Agricole) et le BP Responsable de Production Légumière, Fruitière, Florale et de Pépinière.

Passionné par la nature et l'environnement ?

L'établissement propose également une seconde générale et technologique qui peut conduire à un Bac Techno STAV (Sciences et

Technologies de l'Agronomie et du Vivant) innovant et connecté aux enjeux d'aujourd'hui. Ce Bac c'est bien plus qu'un simple diplôme ! C'est une formation qui ouvre les portes des métiers de demain dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'écologie et du développement durable. Ce qui attend les élèves :

- Une formation scientifique et technologique complète, mêlant biologie-écologie, agronomie, physique-chimie et aménagement du territoire.
- Des stages en entreprise et des sorties sur le terrain pour une immersion totale dans le monde professionnel.
- Une pédagogie active et innovante : projets concrets, travaux de groupe, rencontres avec des experts du secteur.
- Un cadre d'apprentissage exceptionnel, entre montagnes et espaces verts, au cœur des enjeux écologiques actuels. ■



Pour plus d'informations sur l'ensemble des enseignements de l'établissement, consultez le site : www.edp.educagri.fr



sortie culturelle

VIDE-GRENIERS

Le lycée horticole organise à nouveau cette année un vide-greniers dans l'enceinte même de l'établissement dans son grand parc, 1 chemin de Charvinières 38330 Saint-Ismier.

Ce vide-grenier est organisé par les classes de BTSA Aménagements paysagers et de première STAV pour financer leur voyage d'études en septembre 2025 dans le cadre de la "pédagogie hors les murs". Il aura lieu cette année le dimanche 13 avril 2025 de 7 h 00 à 17 h 00. Il est ouvert à tout public extérieur. ■





TROUVER UN CHEMIN RÉALISTE, DANS UN MONDE INCERTAIN. Nécessité fait loi.

Nous voici presque au terme de notre mandat qui fut une succession d'années compliquées à gérer d'un point de vue budgétaire. Entamé sous la pression de la COVID-19, puis de la guerre en Ukraine et de tous ses effets collatéraux, il nous fallait au moins une dissolution et une France sans budget pour parfaire ce parcours du financier combattant. Un président américain imprévisible vient couronner ce gâteau d'une dernière cerise.



Lors de ses vœux de début d'année, le maire, Henri Baile, a alerté la population sur les difficultés que nous rencontrons pour la construction de notre budget 2025. En effet, dans nos premières estimations, notre capacité d'autofinancement (CAF) s'est retrouvée réduite à peau de chagrin, au point que les principaux indicateurs prudentiels que nous devons respecter avaient viré au rouge foncé : effondrement du rapport entre CAF et recette réelles de fonctionnement qui passait largement en dessous des 10%, et explosion de la durée de remboursement de la dette qui s'envolait vers les 25 ans.

Pendant un temps, nous avons envisagé la possibilité de recourir à une nouvelle augmentation de nos recettes fiscales par une hausse du taux de la taxe foncière. C'est ce très désagréable message qui fut émis lors des vœux.

Mais nous avons considéré que nos concitoyens avaient eu leur lot de difficultés et que nous ne pouvions pas en rajouter. Aussi, nous avons remis l'ouvrage sur le métier et avons repensé de fond en comble notre budget pour qu'il tienne dans l'enveloppe permise par nos recettes sans en augmenter le taux.

L'inflation sera toutefois prise en compte puisque la loi de finance fixe l'augmentation des bases locatives à 1,7%. Par ailleurs, l'effet de l'augmentation des tarifs du périscolaire, du centre de loisir et de la cantine, décidée en 2024, produit son effet sur l'année entière et une modification des règles de subventionnement par la CAF nous apportent un supplément de 225k€.

Dans le même temps, l'État demande des efforts substantiels aux communes et communautés de communes, effort qui va se traduire, pour ce qui nous concerne, par le biais d'un mécanisme répondant au doux nom de DILICO, par une ponction supplémentaire de 125k€, qui viennent s'ajouter aux 260k€ de FPIC (solidarité intercommunale) et aux 460k€ de pénalité SRU (pour notre manque de logements sociaux). Ces montants sont à mettre en regard de la seule dotation d'État que nous percevons, la Dotation de Solidarité Rurale, qui s'élève à 90k€.

Dans ce contexte, nous avons passé nos charges à caractère général à l'essoreuse et les avons réduites de plus de 10%. Nos charges de personnel n'augmentent que de 1,8% tout en tenant compte du glissement vieillesse technicité (GVT) et des 3% supplémentaires sur les cotisations retraite. La seule augmentation importante dans nos dépenses de fonctionnement vient des intérêts d'emprunt, augmentés de ceux des emprunts souscrits pour la construction du Centre Technique Municipal (CTM).

Cet effort inédit nous permet de conserver un montant d'investissement raisonnable (1.800k€), en plus de la fin du CTM qui sera financé par l'emprunt. Les projets les plus importants de 2025 seront le changement de chaudière de l'Agora, une extension de la crèche pour créer une salle de psychomotricité, la rénovation du toit des logements sociaux du Rozat près de la mairie, et l'achat d'une balayeuse. ■

“ Mais nous avons considéré que nos concitoyens avaient eu leur lot de difficultés. Aussi, nous avons remis l'ouvrage sur le métier et avons repensé de fond en comble notre budget ”



François Olléon

Adjoint au maire chargé des finances, du développement économique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication

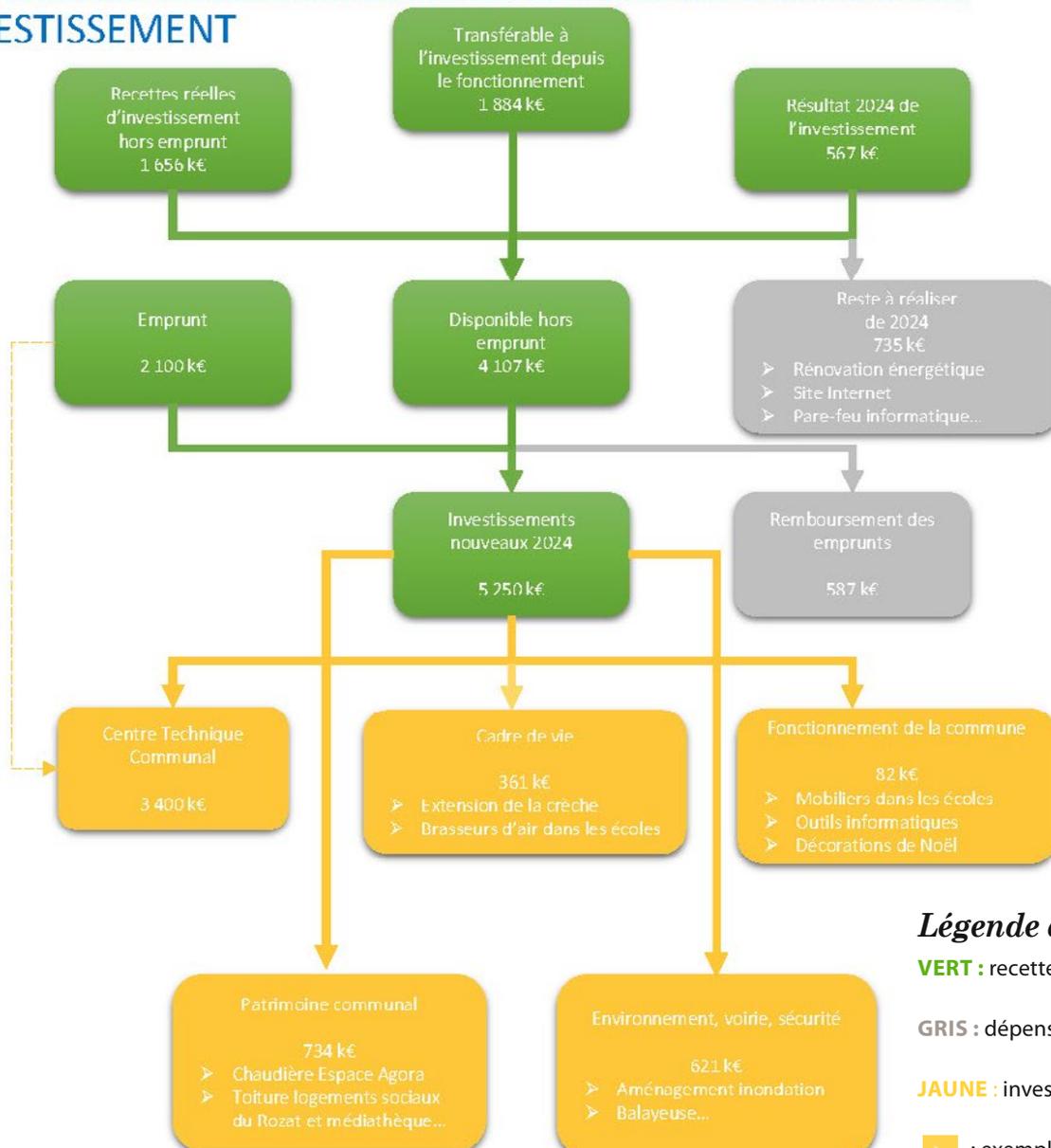
« 0% »

d'augmentation des taux communaux de fiscalité en 2025 pour les ismériens. »»

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Légende de l'illustration :

VERT : recettes de la commune

GRIS : dépenses de la commune

JAUNE : investissements nouveaux

➤ : exemples



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Saint-Ismier en défense active de ses services publics

En ce début 2025, la n^{ième} crise d'un mandat commencé sous Covid, continué en temps de guerre en Ukraine, aggravé d'une dissolution et d'une inquiétante élection aux USA, pourrait engendrer une sinistrose généralisée.

Cependant, malgré ses effets sur notre organisation, nos capacités financières et nos perspectives, notre municipalité se doit d'être pour nos concitoyens le garant du maintien de la qualité de ses services, au maximum de ses possibilités en s'appuyant sur ses agents efficaces et engagés dans tous les domaines.

C'est bien le cas avec le bouclage ardu d'un budget plusieurs fois remis sur le métier mais finalement équilibré malgré de multiples ponctions de l'État, et préservant notre politique active au service des Ismériens sans augmenter les impôts.

En termes de santé, notre investissement dans Médivillage, que nous continuons à porter, a permis, malgré des départs à la retraite, de maintenir en centre bourg notre offre de santé grâce à l'arrivée de deux jeunes médecins.

En termes de développement économique, malgré la suspension de la modification de notre PLU nous pourrions sans doute, à terme, en nous appuyant sur le réseau intercommunal, lancer le projet Isiparc 2 avec ses effets attendus sur l'emploi et le rajeunissement de notre population.

En termes d'urbanisme, les discussions de la représentation nationale laissent espérer un assouplissement de contraintes déraisonnables car sans nuances. Là encore, la coopération intercommunale pourrait nous rendre notre capacité à faire évoluer notre offre de logements tout en restant soucieux de la prévention des risques et en prenant en compte la transition écologique, la sécurité et l'insertion dans le réseau de mobilité de l'aire grenobloise.

En termes de services à la population, outre l'extension de l'EHPAD en bonne voie, notre CCAS continue ses avancées en élargissant son rayon d'action en direction des personnes âgées, des familles, des porteurs de handicap... tandis que nous maintenons un haut niveau de service à des prix abordables dans les secteurs Scolaire et Enfance-Jeunesse. ■

La majorité municipale

GROUPE DE LA MINORITÉ

Les dits et les non-dits de la majorité municipale

Début février 2025, vous avez dû trouver dans votre boîte aux lettres, la publication du bilan des actions de la municipalité sur la période 2020-2024 : 7,5 pages pour l'équipe majoritaire, 1/3 de page (2000 caractères et espaces) pour notre groupe minoritaire.

Tel que présenté, tout semble être pour le mieux au sein de notre commune, et si nous avons cautionné par nos votes une bonne partie des sujets positivement exprimés, il ressort de ce bilan quelques non-dits.

Par exemple rien, ou presque rien n'est dit sur le budget de la commune actuellement très tendu. Rien sur l'augmentation des impôts en 2022, et rien sur la probabilité qu'ils soient de nouveau augmentés cette année – le budget 2025 sera prochainement présenté en CM.

Rien non plus (ou presque) sur les points d'apport volontaire, les PAV, qui se sont multipliés dans les communes du Grésivaudan. La dernière en date en train d'être équipée de ces boîtes aériennes est la commune de Biviers (cf. vote en juin 2024 pour la mise en place des PAV).

Jusqu'à présent la municipalité de Saint-Ismier a fait le choix de garder le système de collecte en Porte à Porte (PAP) avec des PAV enterrés ou semi-enterrés à proximité des immeubles ou de lieux collectifs.

Saint-Ismier est maintenant la dernière commune à ne pas avoir opté pour le tout PAV décidé par la communauté de communes en 2014. A date, rien n'a été discuté en notre présence en commission ou au sein du conseil municipal. A minima nous demandons des éclaircissements sur ce point, et mieux une information à l'échelle de la commune : quid de la politique de la commune pour l'avenir ? quid des emplacements qui potentiellement pourraient être ou ont été choisis ? N'attendons pas d'être mis devant le fait accompli.

Enfin, reste toujours en suspens les questions du devenir du projet de PLU, l'évocation d'une nouvelle augmentation des impôts, et toujours la question de l'amende en raison de la non exécution du plan triennal d'implantation de nouveaux logements sociaux demandé par la préfecture. ■

Birgit Josselin, Christian Picard, Odile Stivalet



La nouvelle facture d'eau, l'indicateur d'une politique ambitieuse et "communautaire"

Récemment, des Ismériens ont découvert leur facture d'eau 2024, marquée par un format nouveau. Initié par la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG), il reflète une démarche politique ambitieuse en matière de gestion de l'eau.

Nous avons rencontré **François Bernigaud**, élu à la commune de Saint-Martin d'Uriage et Vice-Président en charge du dossier "Eau et Assainissement" au sein de la CCLG, pour comprendre cette transformation. Il revient sur les origines de cette réforme et ses enjeux.

Pouvez-vous nous parler de l'état des lieux lorsque vous avez pris vos fonctions en 2020 ?

"À mon arrivée, deux constats m'ont particulièrement frappé : la souffrance du personnel en nombre insuffisant pour faire face à la gestion du dossier de l'eau, et les conflits présents dans plusieurs communes de la CCLG. Il y avait des disparités majeures tant en termes de distribution de l'eau que de tarification."

Comment avez-vous abordé ces difficultés ?

"Avec le soutien très fort de l'exécutif, et à la demande du président Henri Baile nous avons rapidement pris des mesures pour renforcer les équipes, tant en quantité qu'en qualité. Nous avons aussi revu notre politique en redéfinissant de nouveaux modes de gestion pour aller vers un tarif unique pour l'ensemble du Grésivaudan. Nous avons également adopté une organisation plus logique, fondée sur un système global plutôt qu'un découpage par communes. L'assainissement repose désormais sur trois grandes stations performantes avec une liaison vers Aquapôle."

Pouvez-vous préciser votre stratégie pour réorganiser cette gestion de l'eau ?

"Nous avons envisagé l'abandon progressif des Délégations de Service Public (D.S.P.) en place pour converger vers un seul opérateur qui gère à la fois les tarifs et la facturation, quel que soit le territoire concerné. Ce modèle permet de fixer un montant unique pour tous, tout en rationalisant les coûts. Dans certains cas, cet opérateur fait appel à un prestataire pour des missions spécifiques, comme le contrat avec

Véolia pour les interventions sur le terrain. Au fur et à mesure, les communes s'inscrivent dans ce modèle global."

Est-ce le cas pour Saint-Ismier en 2024 ?

"Oui, exactement. Les Ismériens ont reçu ou vont recevoir une facture 2024 simplifiée, plus lisible. Tout d'abord, les coûts de prestation sont désormais uniformisés et fixés par la CCLG, ce qui permet de réduire le nombre de lignes. Et s'il est vrai que le tarif de l'eau a légèrement augmenté, c'est le résultat du mécanisme de convergence vers le prix unique."

Après cinq ans de mandat, quel est votre sentiment sur cette réforme ?

"Il s'agit d'une véritable avancée. La satisfaction des usagers est en hausse et le climat au sein des équipes s'est apaisé. Ce tarif unique n'est pas seulement une solution technique, c'est un choix politique fort : il marque la volonté d'offrir aux 43 communes le même niveau de service. C'est un véritable projet de coopération intercommunale."

Et pour l'avenir, quelles sont vos priorités ?

"Nous avons encore beaucoup de travail. La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) serait un atout pour aller plus vite."

Nous devons aussi continuer à entretenir le réseau d'alimentation, améliorer le traitement des eaux usées et ouvrir de nouveaux chantiers en particulier pour faire face aux nouveaux polluants détectés dans l'eau potable. Cela nécessitera des investissements, tant financiers que techniques. Si l'eau représente actuellement environ 0,8 % du budget des ménages, il est probable que cette charge augmente dans les années à venir, et nous devons anticiper cette évolution." Alors que la démarche continue de progresser, la réforme de la gestion de l'eau témoigne d'une volonté forte d'harmonisation et de solidarité au sein des communes du Grésivaudan. À travers cette initiative, la CCLG se positionne aussi comme un acteur clé dans la gestion durable de l'eau, tout en anticipant les défis futurs pour un service de qualité, accessible à tous. ■

Pour en savoir plus : <https://www.le-gresivaudan.fr/22-eau-et-assainissement.htm>



VIVRE HEUREUX QUAND ON AVANCE EN ÂGE

Newsletter CCAS

Vous souhaitez recevoir toutes les informations de notre CCAS (ateliers de prévention, animations séniors, rencontres ...) ou en faire profiter un proche ?

i Faites-le nous savoir en nous envoyant un mail à : social@saint-ismier.fr.



D'octobre à décembre, Alice Coste, psychologue spécialisée en psychologie positive, a animé en partenariat avec le C.C.A.S. de Saint Ismier 8 rencontres sur le thème « Pour aller mieux ensemble »*

Au programme : des temps d'échanges, de réflexion et d'introspection, en binôme ou en collectif dans une ambiance amicale et chaleureuse, chargée d'écoute et de bienveillance. Les participants sont ressortis très satisfaits de cette aventure partagée, avec une meilleure connaissance de leurs propres ressources et des outils pour aborder l'avenir avec plus de sérénité.

Compte tenu du succès de cette première expérimentation, le CCAS espère reconduire cette action dès que possible !

Paroles de participants :

« Je ne m'attendais pas du tout à l'effet positif que cela aurait sur moi. »

« Le groupe et Alice m'ont permis de m'ouvrir à des choses qui étaient certainement en moi et d'être capable de les exprimer. »

« Ce groupe me donne envie d'aller mieux. »

* Ce projet a été soutenu par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère. ■



VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS EN CAS DE CANICULE ?

À Saint-Ismier, le CCAS recense les personnes à risques et celles qui sont les plus exposées aux complications liées à la chaleur c'est-à-dire les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ou les personnes en situation de handicap et celles à la santé fragile. Les personnes isolées (sans visite à domicile régulière et/ou en précarité) font également l'objet d'une surveillance particulière.

En prévision des fortes chaleurs probables ou de tout autres événements climatiques importants, le CCAS invite toutes ces personnes à s'inscrire, dès maintenant, sur le « registre communal ». L'inscription est volontaire et personnelle mais peut être faite par un proche (famille, amis, voisins...).

Néanmoins, la personne concernée devra donner son accord au préalable. Lors de fortes chaleurs, l'équipe du CCAS appellera régulièrement les personnes recensées pour s'assurer que tout va bien, et pour rappeler les consignes élémentaires. Elle publiera également des informations via une campagne de communication : site internet, réseaux sociaux, et panneaux d'information lumineux.

Comment s'inscrire sur le registre ?

Si vous vous sentez concerné (e), remplissez le formulaire :

- téléchargeable sur le site de la ville, à la rubrique "mon quotidien-santé et prévention"
- en version papier disponible auprès de l'accueil de la mairie ■

i **Pour tout renseignement sur le dispositif, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 76 52 52 25 social@saint-ismier.fr**





Les cafés lectures

Un rendez-vous mensuel, le mardi après-midi, à 15 heures, à la médiathèque, pour découvrir des auteurs et partager ses coups de cœur littéraires.

Prochain café lectures :
mardi 24 juin
Entrée libre

VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT ? IL PART BIENTÔT À LA RETRAITE ?

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Grésivaudan vous accompagne ! Rien de plus simple, il suffit de vous signaler en complétant un formulaire dédié que vous trouverez :

- en ligne sur un site sécurisé www.cpts-gresivaudan.fr. Vous pouvez remplir directement votre demande en ligne pour gagner du temps et simplifier le processus.
- sur votre smartphone : le site est accessible en scannant le QR code ci-dessous :



Attention : quand vous remplissez le champ « commune » ne pas rentrer le « code postal » mais écrire le nom de la commune.

- en version papier disponible à la mairie ou à imprimer depuis le site internet de la commune ou de la CPTS : cpts-gresivaudan.fr

- Le formulaire est à retourner complété à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (C.P.T.S.).

Votre inscription sera prise en compte par la CPTS Grésivaudan qui fera le lien avec les professionnels de santé autour de votre commune de résidence et alentours qui acceptent de nouveaux patients. Dès qu'un médecin donne une réponse positive, la CPTS vous recontacte pour vous donner les coordonnées du cabinet afin que vous puissiez prendre RDV.

Ce service est gratuit. ■



Renseignements : 04 76 92 17 62
www.cpts-gresivaudan.fr



DEUX LIEUX POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES !

- Cécile LELARGE, animatrice numérique municipale à Saint-Ismier, vous reçoit, sur rendez-vous, le jeudi matin en mairie de Saint-Ismier, pour vous aider à réaliser vos démarches en ligne : dossier de demande d'entrée en établissement (EHPAD) sur le site Via Trajectoire, demande en ligne pour les permis de conduire, cartes grises, titres d'identité, réclamations ou rectifications auprès des services des impôts, CPAM, CAF...

Elle peut aussi vous dépanner ponctuellement pour des problèmes techniques rencontrés sur tablette ou ordinateur.



Pour prendre un rendez-vous, contacter le C.C.A.S. au 04 76 52 52 25 - social@st-ismier.fr

- Depuis le 16 janvier, vous pouvez également être accompagné à Saint-Nazaire-les-Eymes, par un médiateur de l'association PIMMS Médiation (Points d'Information Médiation Multi Services) pour vos démarches administratives et numériques. Vous le trouverez dans un bus stationné devant la mairie, **385 chemin du village, tous les 3^{ème} jeudis**

après-midi du mois, de 13 h 30 à 16 h 30

Sans rendez-vous.

Informations : 06 65 74 40 30 / 06 65 91 52 31

busfs.isere@pimmsmediation.fr

Prochaines permanences : 17 avril – 15 mai – 19 juin
Cette permanence est proposée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Plus d'informations : www.le-gresivaudan.fr / Démarches et services / Solidarités et action sociale ■





Animations seniors

« LA CAUSETTE » :

Rendez-vous les mardis matin
entre 9h30 et 11h au bar
restaurant « Chez Martinet »

(Place de l'église) pour papoter autour
d'un café.

Pas besoin de s'inscrire, accès libre.

LES CINÉS SENIORS :

Une fois par mois, le lundi
après-midi, vous avez la possibilité
d'assister à la projection d'un film au
cinéma de l'espace Aragon (Villard
Bonnot). Le CCAS met à disposition
gratuitement un bus. Vous ne payez
que votre place de cinéma : 6 € !



Prochaines séances :

lundis 7 avril, 12 mai, 2 juin

Sur inscription auprès du CCAS.

Prix de la séance : 6€

ACTION DE PRÉVENTION SÉNIORS : « MIEUX VIVRE SON STRESS »

Le CCAS vous propose un programme de
3 ateliers pour vous aider à mieux gérer
votre stress :

les jeudis 15 et 22 mai et 5 juin (de 14 h 30 à 16 h 30)
à la salle des mariages de la Mairie de Saint-Ismier.

Les thèmes abordés :

- Savoir reconnaître son stress dans les situations de la vie quotidienne
 - Repérer et évaluer ses effets sur son état de santé
 - Réfléchir sur les méthodes de gestion du stress
- Ces rencontres seront animées par un intervenant professionnel.

Ateliers pour les + de 65 ans.

Inscription obligatoire auprès du CCAS (pour l'ensemble du cycle de 3 ateliers). Le nombre de place est limité. ■



Contacts : 04 76 52 52 25
social@saint-ismier.fr

Cette action est financée par les caisses de retraites réunies au sein d'Atouts prévention Rhône-Alpes, dans le cadre des actions de prévention « Pour bien vieillir ».



pb POUR BIEN VIEILLIR

ATOUTS PRÉVENTION Rhône-Alpes
Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

DES ATELIERS SÉNIORS POUR PRENDRE LA ROUTE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Le CCAS a organisé les 17 et 18 février des ateliers pour conduire sans stress et en toute sécurité.

Ces rencontres, animées par des formateurs spécialisés aux risques routiers et des moniteurs d'auto-école, de la structure « Mobilité club académie », ont permis d'aborder :

- Une remise à niveau sur le code de la route (rappels sur la signalétique, les règles de placements et de franchissement des intersections et ronds-points...) et sur le constat amiable
- Des apports théoriques et des échanges pour appréhender les situations à risques et gérer le stress au volant
- Des exercices de conduites individuels sur route en présence d'un formateur, pour analyser sa propre conduite et identifier des pistes d'améliorations

Le bilan a été très positif : les 12 participants ont pu réactualiser leurs connaissances. Les exercices de conduite individuels ont également permis à chacun(e) de faire son auto-évaluation, de repartir avec des conseils adaptés pour faire évoluer sa conduite et reprendre la route en toute sécurité. ■



Contacts : 04 76 52 52 25
social@saint-ismier.fr





Sandrine Heuzey-Guibert,

une Ismériusienne présidente du Soroptimist International de Grenoble

Podologue et ostéopathe, elle habite Saint-Ismier depuis 12 ans.

Son travail intense, chronophage, signe un choix d'aider sans doute inspiré par l'expérience de sa famille réfugiée dans la Vienne chez des inconnus simplement accueillants lors de la 2ème guerre mondiale. En retour, chez les Heuzey-Guibert, on accueille aussi. Des réfugiés de toutes origines en lien avec des associations locales.

Attentive au sort des femmes, Sandrine Heuzey-Guibert, est devenue membre du Soroptimist International de Grenoble dont elle vient d'être élue présidente pour 2 ans.

Le Soroptimist International

ONG internationale née en 1921 d'un mouvement interprofessionnel féminin créé aux USA, a un siège consultatif à l'ONU. À Grenoble depuis 92 ans, elle développe des réseaux apolitiques, areligieux, acommercialisés mais amicaux de femmes engagées de tous âges dans la ligne de la fondatrice, en 1924, de l'Union Française du Soroptimist International et d'autres en Europe Suzanne Noël. Femme exceptionnelle, chirurgienne de renom, militante du droit de vote des femmes, pionnière de la chirurgie réparatrice en particulier au service des « gueules cassées » de la 1ère guerre mondiale.

En 2025, les membres de l'ONG sont 2 000 en France et 40 à Grenoble, des femmes de tous âges en quête d'un maximum de sororité dans la société qui mettent en avant la parole des femmes et s'emploient à leur donner leur place dans un esprit d'égalité, de parité et d'intégrité.

Les actions du Soroptimist

L'ONG promeut des actions dans les domaines de l'éducation des femmes, de leur autonomie, leur leadership, leur santé, leur environnement. Elle agit contre les violences qui leur sont faites, encourage leur parole et collecte des fonds reversés à des associations d'aide comme celles qui, dans les universités soutiennent les étudiantes de la « génération précarité » en leur assurant l'accès aux produits d'hygiène féminine. Ce soutien peut aussi s'adresser aux femmes qui créent leur entreprise



ou aux mères en difficulté à qui sont fournis du lait maternisé, des couches, des bâches de poussettes pour leur bébé.

Au niveau local, les instances, Région, Département, Communautés de communes, Mairies sont un appui précieux de ses actions collaboratives.

L'opération mondiale annuelle avec l'ONU « Oranger le monde »

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, elle a lieu chaque année du 25/11 au 8/12. Montbonnot, St Martin d'Uriage, Grenoble, Seyssins participent déjà à cette action en illuminant en orange des façades municipales.

Le prix national Soroptimist de la romancière francophone

Le club Grenoblois organise tous les 2 ans un prix littéraire récompensant une autrice étrangère pour son premier roman en français. En 2024, Maria Larrea a reçu le 12ème prix pour « Les gens de Bilbao naissent où ils veulent ».

L'opération « Cinéma femmes » à Grenoble

En novembre 2024, au Pathé Chavant, le film « Julie se tait » était diffusé en avant-première et suivi d'un débat animé par l'avocate Flore Abadie sur les violences faites aux femmes. Le bénéfice de la soirée est allé à « Uni(e-s)verselles », association iséroise d'accompagnement par le soin des femmes concernées et qui co-porte avec le CHU, la Maison des femmes Grenoble Alpes.

Le salon « Talents de femmes » de Grenoble

Ce salon d'art et d'artisanat réservé aux femmes est une initiative nationale.

Celui de Grenoble se tiendra en 2025 au Clos des Capucins à Meylan et en 2026 à l'Agora de Saint-Ismier.

L'opération « Aïkido pour les femmes » à Saint-Ismier

Elle a été programmée autour du 8 mars, journée des femmes. Deux soirées ont été organisées les 4 et 11 mars 2025 à l'heure habituelle du cours avec le club AIKIKAI pour les femmes souhaitant tester l'aïkido.

Nul doute, la dynamique présidente et ses équipes ont du pain sur la planche et toute aide serait sûrement bienvenue ! ■



Grainothèque : appel aux dons

La Médiathèque de Saint-Ismier est dotée d'une grainothèque, un lieu où il est possible de déposer et d'échanger librement des graines de fleurs, de fruits, de légumes et de plantes aromatiques.

L'objectif de la grainothèque est d'échanger des graines mais aussi de partager des connaissances autour du jardinage. Elle fonctionne grâce au don et au troc entre jardiniers amateurs. Les graines attendues sont des semences de fleurs, de légumes et d'aromatiques biologiques, libres de droit et reproductibles. Nous vous donnerons les enveloppes dédiées à l'ensachement de vos graines.

Merci d'avance pour vos dons de graines ! ■



Emprunter des œuvres d'art

Qui n'a jamais rêvé d'avoir une œuvre d'art dans son salon ? Ce rêve peut maintenant devenir réalité grâce à l'artothèque. Vous pouvez réserver et emprunter une des 150 œuvres d'art pour l'accrocher chez vous. La réservation s'effectue en ligne sur votre espace abonné ou dans votre bibliothèque de proximité.

Qui peut emprunter des œuvres ?

Les particuliers, entreprises, collectivités, établissements scolaires, assistantes maternelles, relais petite enfance, instituts médico-éducatifs et associations peuvent emprunter des œuvres de l'artothèque.

Comment procéder ?

- Être abonné du réseau des Bibliothèques du Grésivaudan.
- Pour chaque emprunt, se munir de sa carte d'abonné et d'une attestation d'assurance habitation et responsabilité civile.
- Choisir l'œuvre soit sur le catalogue en ligne, soit en version imprimée via le catalogue de la collection de l'artothèque, consultable sur place dans les bibliothèques du réseau.

Quelles sont les conditions de prêt ?

- Une seule réservation par abonnement (la notion d'abonnement correspondant au responsable d'une famille, d'une carte individuelle ou d'une collectivité)
- Durée du prêt : entre 1 et 4 mois (sans prolongation possible)
- Validité de la réservation : 7 jours
- Retrait et retour de l'œuvre uniquement dans une des deux médiathèques intercommunales à Crolles ou à Pontcharra ■

Informations
complémentaires sur :
[https://bibliotheques.
le-gresivaudan.fr/](https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/)





©Valerie & Baeriswyl

Festival des arts du récit en Grésivaudan

Pour ce 38^{ème} festival, et en partenariat avec le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, la médiathèque de Saint-Ismier a le plaisir de vous présenter deux contes jeunesse.

Mercredi 21 mai dans la salle des fêtes du Rozat

• **À 10 h 30** : séance ouverte au public en partenariat avec le centre de loisirs

« Faim, faim, faim » : À partir de 5 ans - Durée : 50 minutes – Entrée sur réservation

Au début, tout le monde a faim, parfois sans fin. Qui mangera quoi ? Qui mangera qui ? Pour pimenter l'aventure, une méchante gourmandise, un féroce goût de la vie, du sel, du sucre. Pour dévorer les obstacles, beaucoup d'extravagance. Comme la faim imprévisible, les histoires se présentent selon les convives en présence.

• **À 14 h 00** : séance tous publics

« Le baobab à plumes » À partir de 7 ans – Durée : 1h – Entrée sur réservation

Ce spectacle offre un voyage de la mythologie inuit aux légendes irlandaises en passant par les traditions caribéennes. Des contes qui ont du cœur et de la malice et veulent susciter l'envie de réaliser ses rêves, même quand cela semble mal parti !

L'artiste VI INDIGAÏA est une conteuse d'origine martiniquaise. Son répertoire est tissé de contes traditionnels, de récits de vie ou d'inventions. Sa parole est poétique, politique et fantastique, nourrie du rire qui renverse le chaos. Elle allie l'art du récit à celui de la danse car, pour elle, le corps a sa propre parole. Inimitable, son style se nourrit de la danse classique, contemporaine, orientale, africaine, hip-hop et de tango. Elle s'est formée au conte aux côtés de Myriam Pellicane et elle fait partie de l'Association Paroles, qui promeut l'art du conte depuis 2010 à Neuchâtel en Suisse. Elle a également rejoint le collectif Conteuses de 7 lieues qui organise des spectacles et des actions de médiation culturelle à Paris.

Les spectacles sont financés par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan. ■

Rencontre littéraire

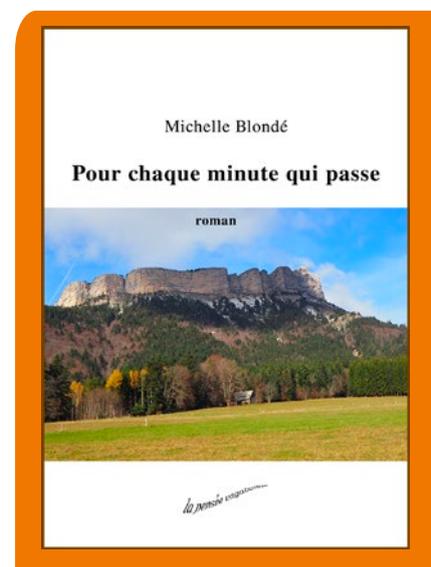
La romancière Michelle Blondé présente son livre "Pour chaque minute qui passe" mardi 15 avril de 15 heures à 16 h 15. Entrée libre.

Dans ce roman initiatique, deux adolescents sont confrontés brutalement à une catastrophe environnementale qui affecte leur village au cœur du massif de la Chartreuse. Cette expérience éprouvante va les contraindre à vivre isolés dans la montagne, confrontés à la solitude, la faim, la violence et le deuil mais aussi à la générosité et à l'amour.

Après une présentation du livre, Michelle Blondé lira quelques extraits puis échangera librement avec les participants sur des questions relatives à l'écriture et la lecture comme, par exemple :

- Lire, distraction ou nécessité ?
- Écrire, tous capables ?
- Quels rapports l'auteur entretient-il avec ses personnages ?
- Écrit-on pour soi ou pour les autres ?
- etc...

Michelle Blondé vit depuis plus de trente ans dans les Alpes, au pied de la Chartreuse. Après avoir exercé, pendant treize ans, la profession d'assistante de service social. Désormais à la retraite, elle écrit des nouvelles, des poésies et anime des ateliers d'écriture depuis huit ans. Elle a publié en 2008, aux Presses Universitaires de Grenoble, dans la collection Résistances, un récit historique « Une usine dans la guerre, la Société nationale de la Viscose, 1939-1945 ». Elle est co-fondatrice de l'association Écritures buissonnières. ■



FÊTONS LA NATURE TOUS ENSEMBLE !

Bientôt à Saint-Ismier

Vous pouvez déjà noter dans votre agenda, les prochains événements organisés par la ville en juin et juillet :

- Fête du sport :
vendredi 13 juin dans le parc François-Régis Bériot.
Entrée libre.

- Reconstitution historique :
samedi 21 et dimanche 22 juin dans le parc de la mairie. Entrée libre.

- Fête de la musique :
vendredi 20 juin place de l'église à partir de 19h30.

- Concert Musique dans le Grésivaudan : vendredi 27 juin à 20h30 à l'église.

- Séances Cinétoiles :
le jeudi 3 juillet en fin de journée dans le parc de la mairie. Projection en plein air du film : "un p'tit truc en plus".
Entrée libre



Tous les ans au moment des vacances de printemps la commune de Saint-Ismier organise une manifestation à destination des enfants dans le parc de la mairie.

Même si au cours des dernières décennies l'urbanisation de la commune a été très marquée, le territoire conserve d'importantes zones rurales, agricoles et forestières. Sur les 1 500 hectares que compte la commune, la forêt et les milieux semi-naturels représentent plus de 40 % du territoire. C'est ce patrimoine et ses acteurs qui seront à l'honneur lors de cette fête du printemps.

L'évènement se déroulera le vendredi 25 avril, de 13 h 30 à 17 h 30. Le créneau de 13 h 30 à 14 h 30 sera exclusivement réservé aux enfants du centre de loisirs et à leurs accompagnateurs, pour des raisons de sécurité. L'évènement sera ensuite ouvert au public de 14 h 30 à 17 h 30.

L'accès à la manifestation est gratuit. Nous proposerons plusieurs activités réparties dans le parc :

- Un espace ferme et animaux vivants dans la partie inférieure du parc avec la présence de vaches

et de leurs veaux, de juments et de leurs poulains d'éleveurs de la commune, une animation autour des abeilles...

- Un espace pédagogique avec des démonstrations et expositions le long de l'allée principale du parc, animés par la Ligue de Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, une animation pêche, une animation verte par nos services techniques, des expositions et animations de l'exploitation maraîchère de la Bâtie du Lycée Horticole...

- Un espace ludique avec un manège écologique, des ateliers récup' proposés par les jeunes du Local et une animation surprenante autour d'un potager musical ;

- Une buvette et une petite restauration proposée par les jeunes de l'association Bouge ton Village ;

- Une bibliothèque extérieure sur le thème de la nature et des poissons, il sera possible de consulter les ouvrages confortablement installé dans une chaise longue. Il y aura également des ateliers créatifs pour réaliser des petites plantations et des épouvantails animés par le personnel de la médiathèque ;

- Un espace collaboratif où seront exposées vos plus belles photos sur le thème de la nature à Saint-Ismier que nous vous demandons d'apporter au format 10X13.*

Exposition photo collaborative

Au cours de vos déambulations sur la commune vous avez sans doute l'occasion de saisir un beau paysage, un lever de soleil, une fleur, un instant précieux sur le thème de la nature à Saint Ismier. N'hésitez donc pas à faire imprimer votre photo et à l'apporter le jour de l'évènement, elle sera affichée pour le plaisir de tous.

Nous espérons vous voir nombreux au cours de cette première d'un évènement qui vise à donner davantage de visibilité aux Ismériens de la richesse du patrimoine naturel, agricole, maraîcher et forestier de notre commune. Pourvu que le beau temps soit de la partie car comme toujours la météo aura son dernier mot... ■



INITIATION À LA PÉTANQUE

Apprentissage, challenges, défi, convivialité et partage : découvrez gratuitement la passion de la pétanque !

L'Amicale Pétanque Club de Saint-Ismier en partenariat avec la ville organise une journée découverte de la pétanque samedi 12 avril de 11h à 18h00*.

Cette journée est ouverte à tous avec au pro-

gramme : initiation, ateliers de pointage et de tir, tournois amicaux, buvette/café/food truck.

Renseignements et inscriptions auprès du service événementiel jusqu'au 7 avril : evenementiel@saint-ismier.fr.

*Prêt de boules de pétanque possible. ■



Show celine & moi



Suite à sa participation au concours de l'Eurovision en 1999, Nayah s'envole pour une audition à Las Vegas pour jouer le rôle de Céline Dion. Nayah chante en direct, dans la tessiture de Céline. Son énergie et sa gentillesse naturelle vous emportent dans l'univers de cette icône planétaire, comme si vous y étiez. Elle est reconnue parmi les meilleures sosies, en France et à l'Étranger. Partout où elle se produit, le public l'ovationne, s'enflamme et aime la retrouver à la fin de ses concerts. Une artiste à découvrir !

Concert organisé par Tandem Events Production vendredi 4 avril à 20h30 à l'Espace Agora. Tarif unique : 35 euros.

Renseignements : 06 68 31 79 05

SPECTACLE DE DANSE : « CORPS ACCORD »

La Maison Pour Tous de Saint-Ismier a le plaisir de vous inviter à un spectacle de danse original : « Corps Accord », qui se déroulera à l'**Espace Agora le vendredi 16 mai 2025 à 20 h 30**. Cet événement est une célébration vibrante de la danse et de la musique alliant talents artistiques et générosité.

« Corps Accord » est une création qui met en lumière la synergie entre le mouvement, les corps et la musique, invitant le public à une expérience immersive où chaque geste résonne avec chaque note. Ce sont aussi 3 styles de danse (contemporaine, moderne et afro-caribéenne) qui font corps et qui s'accordent dans un univers où les corps, le récit et les notes de musique ne font qu'un.

Ce spectacle, ouvert à tout public, constitue une belle occasion de partager un moment convivial en famille ou entre amis tout en soutenant une noble cause. En effet, tous les bénéfices de la soirée seront reversés aux « Restos du Cœur », permettant ainsi d'aider ceux qui en ont le plus besoin.

Dès le 1er avril 2025, réservez vos places pour « Corps Accord » sur le site Hello Asso et joignez-vous à nous pour célébrer la danse, la musique et la solidarité. Tarif unique : 15 euros. ■

DANSE
Moderne
Contemporain
Afro-caribéen

VENDREDI
16 mai 2025
20 h 30
Agora de Saint-Ismier

Au profit des Restos du Cœur

Corps Accord

Organisé par la
MPT
Saint-Ismier

Réservation HelloAsso
Tarif : 15 €

SALON DU GEEK

L'occasion vous est donnée pour partager, compléter votre collection et rencontrer d'autres passionnés dans un espace dédié.

Dimanche 6 avril de 9h00 à 17h00 à l'Espace Agora. Tarif : 3 euros gratuits pour les moins de 10 ans. ■

DIM 6 AVRIL 2025

BROC' LAND

GEEK #4

Pop culture, Goodies, Fantastik, Cosplay...

9h à 17h

Nombreux exposants sur 700 m²

Espace Agora
Place de l'Agora 58550
SAINT ISMIER

+ BOURSE D'ECHANGE POKEMON

AU CHOEUR DES COMÉDIES MUSICALES

Accompagnez Charles, un adolescent à la recherche de lui-même, dans un voyage extraordinaire où il aspire à chanter et à jouer sur scène les plus grandes comédies musicales de notre temps ! Rencontrez des personnages farfelus, excentriques et attachants, tous unis par leur amour pour la musique et le chant, dans des univers passionnants : Starmania, Notre Dame de Paris, Les Misérables, Le Roi Lion, La Belle et La Bête avec la rue comme terrain de jeu, Charles vivra l'aventure

de sa vie !

Préparez-vous à être émerveillés par ce spectacle musical riche en émotions ! ■

Samedi 10 mai à 16h00 et à 20h00

à l'Espace Agora.

Plein tarif : 25 € - Tarif réduit : 22 - Enfant : 10 €.



Renseignements sur :

lanotebleue38.com ou 06 17 60 18 65



AGENDA

MARS

Mercredi 26 mars

20h30

L'ÉCOLE DES FEMMES

Théâtre

→ *Espace Agora*

COMPLET

AVRIL

Mercredi 2 avril

20h30

FOLIA FLAMENCA

→ *Espace Agora*

COMPLET

Vendredi 4 avril

20h30

SHOW CÉLINE ET MOI

organisé par Tandem événements production

→ *Espace Agora*

Entrée : 35 euros

Dimanche 6 avril

de 9h00 à 17h00

SALON DU GEEK

organisé par Tandem Events

→ *Espace Agora*

Entrée : 3 euros / gratuit pour les - de 10 ans



Samedi 12 avril

de 11h00 à 18h00

JOURNÉE « DÉCOUVERTE DE LA PÉTANQUE »

→ *Espace Bériot* (en contre-bas des terrains de football)

Inscriptions jusqu'au 7 avril : evenementiel@saint-ismier.fr

Dimanche 13 avril

de 7h00 à 17h00

VIDE-GRENIERS DU LYCEE HORTICOLE

→ *1 chemin de Charvinière*

Mardi 15 avril

de 15h00 à 16h15

RENCONTRE LITTÉRAIRE « MICHELLE BLONDÉ »

→ *à la médiathèque*

Entrée libre

Vendredi 25 avril

de 14h30 à 17h30

FÊTE DE LA NATURE

→ *Parc de la mairie*

Entrée libre



MAI

Judi 8 mai

9h30

MÉMORIAL DOYEN GOSSE

10H00

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

→ *Place de l'église*

Samedi 10 mai

à 16h00 et 20h00

AU CHŒUR DES COMÉDIES MUSICALES

Organisé par La Note Bleue38

→ *Espace Agora*

Billetterie sur lanotebleue38.com

Judi 15 mai

OLYMPIADES

Écoles primaires de Saint-Ismier

→ *Stade J.P.Bériot*

Du 12 au 16 mai

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Déplacez-vous à pied, en vélo, en bus ou en covoiturage !

Informations en page 10

ou sur www.saint-ismier.fr



Mercredi 21 mai

séance à 10h30 et 14h00

FESTIVAL LES ARTS DU RÉCIT EN GRÉSIVAUDAN

→ *Salle du Rozat* sur réservation auprès de la médiathèque

Informations en page 21

Vendredi 16 mai

20h30

SPECTACLE DE DANSE DE LA M.P.T.

Réservation sur Hello Asso

à partir du 1^{er} avril

Saint-Ismier